



Renvoie pour faute grave

Par **Angie 76730***, le **09/05/2023** à **10:56**

Bonjour,

Ca fait maintenant 20 Ans que je travaille chez Macdonald, j'ai ma première erreur j'ai passé ma carte fidélité sur une commande d'un client qui lui avait de carte fidélité. Mon patron veut me renvoyer pour faute grave du coup je souhaiterais savoir s'il y a le droit de faire ça ou pas.

Par **P.M.**, le **09/05/2023** à **12:06**

Bonjour,

Le pouvoir disciplinaire appartient à l'employeur mais le Conseil de Prud'Hommes en effectue un contrôle, s'il en est saisi, en tenant compte des circonstances....

Vous devriez être convoqué à un entretien préalable et je vous conseillerais de vous y faire assister de préférence par un Représentant du Personnel...